

Tétu Pier-Luc

De: Tétu Pier-Luc
Envoyé: 21 novembre 2018 13:35
À: 'Nicolas Rousseau'
Objet: RE: Salle Bernard-Landry

Bonjour,

La demande d'officialisation du nom *Maison Jean-Marie-Moreau* et la demande d'avis favorable du nom *Salle Bernard-Landry* seront présentées à la réunion des membres de la Commission qui aura lieu le 30 novembre. Leur décision vous sera transmise dans les jours suivants.

Salutations,



Pier-Luc Tétu
Toponymiste

Commission de toponymie

Téléphone : 418 646-9601

pier-luc.tetu@toponymie.gouv.qc.ca

Avis de confidentialité

Ce message, confidentiel, est à l'usage exclusif de son ou de sa destinataire. Il est interdit, pour toute autre personne, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

De : Nicolas Rousseau <nrousseau@margueritedyouville.ca>

Envoyé : 19 novembre 2018 14:15

À : Tétu Pier-Luc <ptetu@oqlf.gouv.qc.ca>

Objet : Salle Bernard-Landry

Monsieur,

Vous trouverez en pièce jointe une résolution où nous demandons au comité de toponymie un avis favorable.

Nous terminerons les démarches à la suite de l'année d'anniversaire du décès de M. Landry.

Au plaisir.



Me Nicolas Rousseau, OMA
Coordonnateur du Service juridique
nrousseau@margueritedyouville.ca

MRC de Marguerite-D'Youville
609, route Marie-Victorin
Verchères (Québec) J0L 2R0
Tél. : 450 583-3301, poste 224
Télec. : 450 583-3592
www.margueritedyouville.ca

J'APPUIE LA COALITION A-30
POUR UNE FLUIDITÉ *durable*



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville tenue à sa salle du conseil, le **jeudi 8 novembre 2018, à 20 h**, et à laquelle sont présents :

Madame la préfet Suzanne Roy, madame la mairesse Maud Allaire de Contrecoeur, messieurs les maires Daniel Plouffe de Calixa-Lavallée, Stéphane Williams de Saint-Amable et Alexandre Bélisle de Verchères, madame la conseillère Natalie Parent de Varennes ainsi que monsieur le conseiller Mario Lemay de Sainte-Julie, formant quorum.

Résolution 2018-11-319

Salle Bernard-Landry

ATTENDU le décès récent de M. Bernard Landry, premier ministre du Québec pendant les années 2001 à 2003 et député de la circonscription de Verchères de 1994 à 2005;

ATTENDU qu'il a été citoyen de la Municipalité régionale de comté (MRC) pendant plus de 30 ans;

CONSIDÉRANT l'amour de ce dernier pour sa région et son immense apport à la société québécoise, et ce, même après ses engagements politiques;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil souhaitent immortaliser la mémoire de ce grand homme en désignant un lieu important dans le nouveau bâtiment de la MRC;

CONSIDÉRANT que la salle de rencontre du caucus des élus de la MRC offre une vue majestueuse sur le fleuve Saint-Laurent et que nommer cette salle en l'honneur de M. Landry rendrait justice à la grandeur de ce dernier;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST UNANIMEMENT PROPOSÉ ET RÉSOLU,

DE DÉSIGNER la salle de rencontre du caucus des élus située au 2^e étage des bureaux de la Municipalité régionale de comté, la Salle Bernard-Landry.

ADOPTÉE

COPIE certifiée conforme
à Verchères, le 19 novembre 2018


Me Nicolas Rousseau, avocat #295825-2
Coordonnateur du Service Juridique

Tétu Pier-Luc

De: Commission de toponymie
Envoyé: 10 décembre 2018 15:59
À: infomrc@margueritedyouville.ca; sberthiaume@margueritedyouville.ca
Objet: Décisions de la Commission de toponymie
Pièces jointes: Attestation d'officialisation - Maison Jean-Marie-Moreau.pdf; Attestation d'avis favorable - Salle Bernard-Landry.pdf



Madame,
Monsieur,

Lors de sa réunion tenue le 30 novembre 2018, la Commission de toponymie a officialisé le nom **Maison Jean-Marie-Moreau** pour désigner un édifice public situé au 607-609, route Marie-Victorin, à Verchères.

Vous trouverez en annexe l'attestation d'officialisation de ce nouveau nom.

De plus, la Commission a donné un avis favorable sur l'appellation **Salle Bernard-Landry** pour identifier une salle se trouvant dans la maison Jean-Marie-Moreau.

Le nom **Salle Bernard-Landry** pourra être officialisé après le 6 novembre 2019, date qui marquera le premier anniversaire du décès de la personne dont il rappelle le souvenir, soit l'ancien premier ministre Bernard Landry.

Précisons que la Commission a fixé un délai d'un an après le décès d'une personne avant d'en officialiser le nom dans la toponymie.

Vous trouverez en annexe l'attestation de notre avis.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Fabrice Gagnon
Directeur et secrétaire

Commission de toponymie

Bureau 100
750, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 9M1
Téléphone : 418 643-2817

FG/FC

P.-S. Si vous changez d'adresse courriel ou si ce message ne vous est pas destiné, merci de nous le faire savoir.

Avis de confidentialité

Ce message, confidentiel, est à l'usage exclusif de son ou de sa destinataire. Il est interdit, pour toute autre personne, de le distribuer, d'en dévoiler le contenu ou de le reproduire. Si vous avez reçu cette communication par erreur, veuillez en informer immédiatement l'expéditeur par courrier électronique et détruire l'original de ce message ainsi que toute copie.

ATTESTATION D'AVIS FAVORABLE

En vertu des dispositions de la Charte de la langue française (RLRQ, chapitre C-11), la Commission de toponymie assume le mandat général de gérer la nomenclature géographique du Québec.

Elle doit notamment proposer au gouvernement les normes et les règles d'écriture à respecter dans la dénomination des lieux, établir et normaliser la terminologie géographique en collaboration avec l'Office québécois de la langue française et donner son avis au gouvernement sur toute question que celui-ci soumet en matière de toponymie. Par ailleurs, elle peut, de sa propre initiative, donner avis au gouvernement et aux autres organismes de l'Administration sur toute question relative à la toponymie. Pour plus de précisions juridiques, consultez les paragraphes a, c et f de l'article 125 et le paragraphe a de l'article 126.

Il est attesté par la présente que la Commission de toponymie, lors de sa réunion tenue le 30 novembre 2018, a donné avis qu'elle est favorable au nom suivant :

Verchères M

Région administrative : Montérégie

MRC : Marguerite-D'Youville

Toponyme

Type d'entité

Bernard-Landry, Salle

Salle

Gagnon Fabrice

De: Hallé Myriam
Envoyé: 13 décembre 2018 16:05
À: Gagnon Fabrice
Objet: TR: Étapes d'un projet de commémoration toponymique
Pièces jointes: Étapes_projet de commémoration.pdf

De : Hallé Myriam
Envoyé : 13 décembre 2018 13:07
À : 'Marie-pier.langeller@mce.gouv.qc.ca' <Marie-pier.langelier@mce.gouv.qc.ca>
Objet : Étapes d'un projet de commémoration toponymique

Bonjour,

À la suite de notre conversation téléphonique de mardi, vous trouverez ci-joint les principales étapes du cheminement d'un projet de désignation toponymique commémorative.

Nous vous invitons également à consulter la [Politique de désignation toponymique commémorative](#) sur notre site Web.

Nous vous invitons à nous faire parvenir une demande par les voies officielles, par un courriel accompagné d'une lettre adressée à Robert Vézina, président de la Commission de toponymie.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question.

Nous vous remercions pour votre intérêt à la toponymie et nous vous offrons nos salutations



Myriam Hallé
Géographe
Responsable des désignations commémoratives

Commission de toponymie

Bureau 100
750, boulevard Charest Est
Québec (Québec) G1K 9M1
Téléphone : 418 644-0710
myriam.halle@toponymie.gouv.qc.ca

Étapes du cheminement d'un dossier de désignation toponymique commémorative pour rappeler le souvenir de Bernard Landy (1937-2018), ancien Premier ministre du Québec.

Étapes	Dates approximatives	Actions
1	Décembre 2018	Réception de la demande : <ul style="list-style-type: none"> • Valider si la demande provient de l'instance appropriée (organisme de l'Administration, famille de la personne à rappeler, etc.); • Évaluer l'envergure de la commémoration (nationale ou locale), selon l'importance de la personne (ou de l'évènement) à rappeler et l'importance du lieu à désigner.
2	Décembre 2018 Janvier 2019	Réaliser des recherches biographiques ou historiques. Analyser le projet, notamment : <ul style="list-style-type: none"> • Comparer la présence dans la toponymie de personnes ayant une notoriété semblable à celle de la personne à rappeler; • Vérifier si la personne est déjà rappelée dans la toponymie. Trouver un lieu, ou des lieux alternatifs, qui pourraient être désignés du nom de la personne dont on souhaite rappeler le souvenir : <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer l'adéquation entre le lieu visé et la personne rappelée; • Identifier les instances ayant compétence sur la désignation du lieu, ou des lieux identifiés.
3	Janvier-Février 2019	Consulter les proches ainsi que le milieu dans lequel la personne a œuvré. Cette consultation permet d'évaluer le niveau d'acceptabilité du projet. Note : La consultation peut compromettre la confidentialité d'un projet.
4	Février à mai 2019	Consulter les organismes partenaires selon le lieu choisi et les compétences sur la désignation : municipalités, MRC, ministère des Transports, Société québécoise des infrastructures, sociétés d'histoire, conseils de bande ou autres.
5	Février 2019	Déterminer le moment opportun pour la désignation et la nature du dévoilement (événement, allocution, signature d'un certificat, remise de certificat, communiqué, autre).
6	Mars ou juin 2019	Présenter une demande d'avis favorable aux membres de la Commission de toponymie.
7	Septembre-novembre 2019	Préparer l'évènement de dévoilement selon le scénario retenu.
8	Novembre 2019	Présenter une demande d'officialisation du nom aux membres de la Commission de toponymie.
9	Novembre 2019	Procéder à l'évènement protocolaire de dévoilement de la désignation toponymique commémorative.

Gagnon Fabrice

De: Vézina Robert
Envoyé: 14 décembre 2018 16:53
À: Giguère, Barbara
Cc: Gagnon Fabrice
Objet: RE: Demande

Madame Giguère,

Nous accusons réception de votre demande.
Elle sera traitée dans les meilleurs délais.

Bien cordialement,



Robert Vézina
Président

750, boulevard Charest Est, bureau 100
Québec (Québec) G1K 9M1
Téléphone : 514 873-0797
robert.vezina@toponymie.gouv.qc.ca

Avis de confidentialité

Ce courriel est une communication confidentielle et l'information qu'il contient est réservée à l'usage exclusif du ou de la destinataire. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, vous n'avez aucun droit d'utiliser cette information, de la copier, de la distribuer ou de la diffuser. Si cette communication vous a été transmise par erreur, veuillez la détruire et nous en aviser immédiatement par courriel.

De : Giguère, Barbara <Barbara.Giguere@mce.gouv.qc.ca>
Envoyé : 14 décembre 2018 15:34
À : Vézina Robert <rvezina@oqlf.gouv.qc.ca>
Objet : Demande



Bonjour,

Comme convenu avec Mme Myriam Hallé, vous trouverez ci-joint une demande.

Il est à noter qu'aucune copie papier ne suivra par courrier.

Salutations.

Barbara Giguère pour

Ministère
du Conseil exécutif
Québec

Marie-Pier Langelier
Secrétaire générale associée

Secrétariat général
et coordination gouvernementale
835, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1A 1B4

Bureau de Québec : 418-643-7355
marie-pier.langelier@mce.gouv.qc.ca

Avis important

Ce courriel est à usage restreint. S'il ne vous est pas destiné, veuillez, s.v.p. le détruire immédiatement et en informer l'expéditeur.



Devez-vous vraiment imprimer ce courriel? Pensons à l'environnement!



Québec, le 14 décembre 2018

Monsieur Robert Vézina
Président
Commission de la toponymie
750, boulevard Charest Est, bureau 100
Québec (Québec) G1K 9M1

Monsieur,

Par la présente, nous désirons officialiser notre demande relative à la désignation d'un lieu en commémoration de la mémoire du défunt premier ministre du Québec, monsieur Bernard Landry.

Nous comprenons que vos équipes sont déjà à l'œuvre pour explorer différents lieux en vue de nous soumettre des propositions.

Nous vous remercions et veuillez recevoir, Monsieur, mes salutations distinguées.

La secrétaire générale associée,



Marie-Pier Langelier